

Type de demande - Taxi	Tarif - Taxi			
	Étude	Publication	Délivrance	Total
- Demande de permis taxi - En dehors de l'île de Montréal	101 \$	140 \$	272 \$	<b>513 \$ par permis</b>
- Demande de transfert de permis				
- Demande de permis taxi - Sur l'île de Montréal (agglomérations A-5, A-11 et A-12)	101 \$	140 \$	27,25 \$	<b>268,25 \$ par permis</b>
- Demande d'être relevé du défaut d'avoir payé les droits annuels				
- Autorisation d'exploiter temporairement un permis de taxi				
- Modification d'une condition à une décision				
- Demande d'être exempté de l'obligation d'être équipé d'un taximètre				
- Demande de révocation d'un permis				
- Observation pour s'opposer ou appuyer une demande				
- Paiement du droit annuel d'un permis taxi - En dehors de l'île de Montréal	109 \$			<b>109 \$ par permis</b>
- Paiement du droit annuel d'un permis taxi - Sur l'île de Montréal (agglomérations A-5, A-11 et A-12)	10,90 \$			<b>10,90 \$ par permis</b>
- Autorisation d'acquisitions d'intérêts ou acquisition d'intérêts par fusion	101 \$	140 \$	272 \$	<b>513 \$</b>
- Autorisation de spécialiser un permis	439 \$	140 \$	272 \$	<b>851 \$ par permis</b>
- Modification de permis				
- Autorisation de délaissier une spécialisation	101 \$	140 \$		<b>241 \$ par permis</b>
- Fixation particulière de tarifs de limousine ou limousine de grand luxe	101 \$	140 \$		<b>241 \$</b>
- Demande interlocutoire ou incidente (permission de révision d'une décision, etc.)	52 \$			<b>52 \$</b>
- Demande de levée d'ordonnance de retrait de plaque et de certificat d'immatriculation	101 \$			<b>101 \$ par véhicule</b>
- Suppression totale permanente de services	<b>Sans frais</b>			
- Transfert d'un permis après révocation au créancier	<b>Sans frais</b>			

Type de demande – Intermédiaire taxi	Tarif – Intermédiaire taxi			
	Étude	Publication	Délivrance	Total
- Demande de permis d'intermédiaire en services de transport par taxi	101 \$	140 \$	272 \$	<b>513 \$ par permis</b>
- Renouvellement de permis d'intermédiaire en services de transport par taxi	101 \$		109 \$	<b>210 \$ par permis</b>
- Modification d'une condition à une décision				
- Observation pour s'opposer ou appuyer une demande	101 \$			<b>101 \$ par permis</b>
- Demande interlocutoire ou incidente (permission de révision d'une décision, etc.)	52 \$			<b>52 \$</b>
- Suppression totale permanente de services	<b>Sans frais</b>			

**Modes de paiement**

Le montant total est payable par les modes de paiement suivants :

- carte de crédit (VISA, MasterCard ou American Express)
- chèque personnel ou mandat poste (à l'ordre du ministre des Finances)
- carte de débit ou argent comptant (au comptoir seulement)